



# Actualités Phyto

LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 195 DE LA DRIAIF ÎLE-DE-FRANCE • MARS 2026

## Actualité Technique

### SITUATION D'ORGANISMES NUISIBLES

**En haut à gauche :**  
Champ de colza  
en Île-de-France ©  
DRIAIF-SRAL

**En haut à droite :**  
Parc Caillebotte à  
Yerres © DRIAIF-  
SRAL

#### Nématode du pin

La surveillance officielle menée dans les 3 kilomètres autour du foyer identifié le 3 novembre 2025 à Seignosse (Landes) a permis de mettre en évidence un nouveau résultat positif, confirmé le 17 mars 2026 par le laboratoire national de référence. L'échantillon concerne un pin présentant des symptômes de dépérissement, localisé sur le territoire de la commune d'Angresse au sein d'un parc d'une propriété privée. Des mesures de lutte ont été mises en œuvre immédiatement par les services de la DRIAIF :

- l'arbre contaminé a été abattu, sous contrôle officiel, dès le 18 mars, et broyé selon un protocole sécurisé excluant tout risque de dispersion des nématodes du pin et des insectes vecteurs,
- de nouveaux prélèvements ont été réalisés. Ces échantillons pourront servir à approfondir la connaissance sur la répartition des nématodes dans les arbres infectés. L'objectif visé reste l'éradication.

#### Galle verruqueuse de la pomme terre

En Europe, plusieurs nouveaux foyers de galle verruqueuse (provoquée par le champignon *Synchytrium endobioticum*) sont signalés en 2025 par l'OEPP :

- en République tchèque, dans une petite parcelle cultivée pour la consommation personnelle,
- en Allemagne, plusieurs foyers en Bavière sur des pommes de terre destinées à la transformation industrielle et à la consommation, et un sur production de plants avec un nouveau pathotype qui n'avait pas encore été décrit dans l'Union européenne.

- aux Pays-Bas, deux nouveaux pathotypes identifiés sur pommes de terre féculières,
- en Italie, un foyer dans une petite parcelle cultivée pour la consommation personnelle, dans la région de Trente.

Le développement des nouveaux pathotypes est préoccupant car il n'existe pas ou peu de variétés de pomme de terre résistantes disponibles pour les producteurs. Cette maladie fait l'objet d'une surveillance en France et n'a jamais été détectée. En Ile-de-France, 26 lots à la récolte et 10 lots de plants importés ont fait l'objet d'une analyse en 2025.

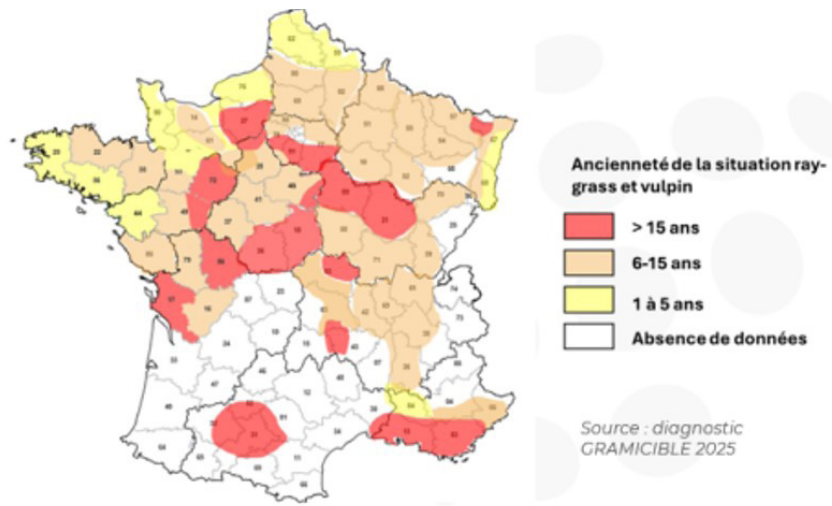


Symptômes de galle verruqueuse (photo INRAE)

## DÉSHERBAGE ANTI-GRAMINÉES

Dans le cadre des projets PARSADA sur le désherbage en grandes cultures, plusieurs travaux sont conduits par les instituts techniques.

Un diagnostic mené entre 2024 et 2025 auprès de 80 organismes (coopératives, négoce, chambres d'agriculture) montre une présence de ray-grass et de vulpins sur l'ensemble du territoire. Certaines zones connaissent des problèmes depuis plus de 15 ans (c'est le cas de la moitié sud de la région Ile-de-France, du Berry, de la région toulousaine, et en PACA, etc.), d'autres depuis 6 à 15 ans (moitié nord de l'Ile-de-France, Champagne, Lorraine, Picardie, Auvergne, etc.) et certaines depuis plus récemment (départements maritimes de la Bretagne aux Hauts-de-France, Alsace). Les causes sont le développement des résistances, la diminution du nombre de substances actives disponibles, les rotations culturales trop courtes, etc. Certains secteurs, de par leurs caractéristiques (sols argileux ou hydromorphes par exemple), permettent plus difficilement de mettre en place des combinaisons de leviers agronomiques. Enfin, le désherbage mécanique est perçu comme une méthode coûteuse, chronophage et techniquement exigeante.

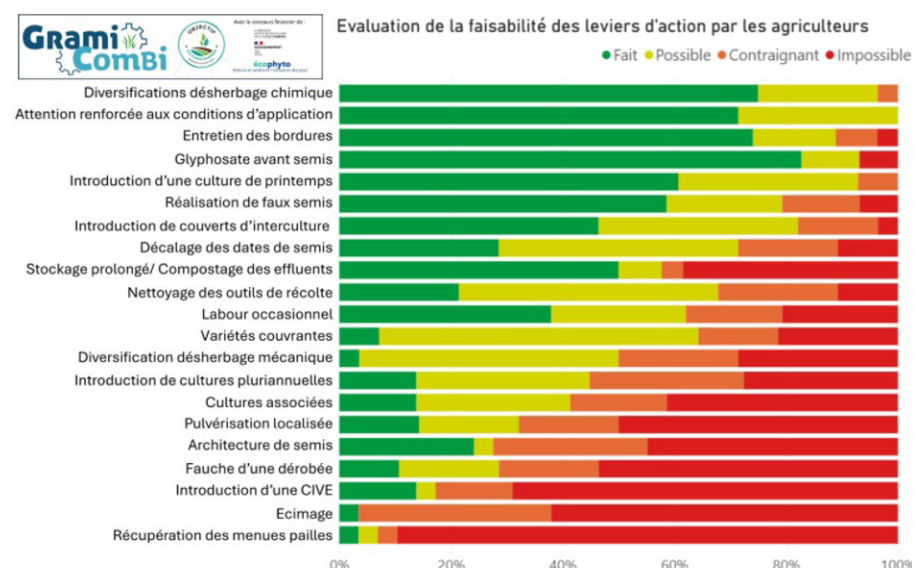


Une enquête en ligne auprès de 1 398 agriculteurs révèle que 72 % des répondants ont des problèmes de désherbage des graminées avec un impact sur leur production. Le ray-grass et le vulpin dominent avec 55 % des mentions.

Enfin, dans le cadre du projet GRAMICOMBI, une enquête a été réalisée auprès de 32 agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du réseau Objectif Cultures Propres (OCP) qui vise à évaluer l'efficacité et la faisabilité de la combinaison de leviers de gestion des graminées à l'échelle du système de culture. Lors de cette enquête, chaque agriculteur a classé différents leviers de gestion des graminées, selon leur faisabilité, dans l'une des quatre catégories suivantes : réalisé, possible, contrai-



gnant et impossible. Les résultats montrent une forte hétérogénéité dans l'adoption des leviers. Certaines pratiques sont bien intégrées comme la diversification du désherbage chimique, les conditions d'application, l'entretien des bordures ou le glyphosate avant semis. D'autres leviers, dont l'intérêt agronomique est reconnu, sont moins mis en œuvre comme le décalage de la date de semis, le nettoyage des outils de récolte. Enfin, certains sont perçus comme difficiles à intégrer dans les systèmes actuels comme l'introduction de cultures pluriannuelles, de couverts associés ou d'une culture intermédiaire à vocation énergétique (CIVE), ou la récupération de menues pailles. Les principaux freins sont économiques, organisationnels (temps de travail, répartition du parcellaire) ou techniques.



## SCARABÉE JAPONAIS

Deux journées internationales consacrées au scarabée japonais (*Popillia japonica*) se sont déroulées les 22-23 janvier 2026 à Berne. En voici les principaux points à retenir.

### Situation en Europe (par ordre chronologique de détection)

**ITALIE** : premier foyer en 2014 mais introductions vraisemblablement depuis 2009-2010. Des dizaines de millions d'insectes ont été capturés depuis. La progression moyenne de *Popillia* est de 10 km/an (sur la période 2015–2024), avec une accélération dans les plaines agricoles. Désormais quatre régions du nord du pays sont concernées : Lombardie, Piémont, Emilie-Romagne et Val d'Aoste.

**SUISSE** : premier foyer en 2017. Les foyers les plus anciens (2020 Tessin, 2023 Zurich et Valais) sont passés en stratégie d'enrayement. Les plus récents (Bâle, Genève, Fribourg, Vaud, Lucerne, etc.) restent en éradication. Les plantes hôtes les plus touchées sont la vigne (1<sup>ers</sup> dégâts au Tessin en 2025), les arbres fruitiers et les plantes ornementales.



Dégâts de *Popillia* en Italie (source OEPP)

**ALLEMAGNE** : premières interceptions en 2021-2022. En 2024, 5 captures dans le Baden-Wurtemberg et 4 en Bavière. En 2025, 57 spécimens capturés sur 7 sites, et trois zones délimitées sont établies (Hessen, Baden-Wurtemberg, Bavière).

**SLOVENIE** : surveillance de *Popillia japonica* mise en place depuis 2016, reposant sur le déploiement de pièges dans des zones identifiées à haut risque : frontière italienne, aéroports, axes autoroutiers et gares. En 2024, premières interceptions sur des aires

d'autoroute à Lukovica et à Barje. En 2025, ces deux foyers sont établis et une interception a été réalisée sur un autre site au sud du pays.

FRANCE : premières captures en 2025 sur 4 sites à proximité de l'axe routier Bâle – Mulhouse – Strasbourg, ainsi qu'une découverte par un particulier d'un insecte sur sa voiture.

CROATIE : premier piégeage en 2025 dans un parc à Zagreb.

### **Les routes des invasions**

De son aire d'origine au Japon, *Popillia* est passé aux Etats-Unis (côte ouest puis côte est) dans les années 1910-1930. Il a été détecté ensuite aux Açores en 1970 (sur une base de l'OTAN), avant celles en Europe à partir de 2014.

Des spécimens de *Popillia* au Tessin (Suisse) ont été comparés génétiquement à ceux présents en Italie et sont identiques. Cette infestation est bien liée à une expansion depuis l'Italie. En revanche, pour la population détectée à Zurich, l'étude génomique suggère qu'elle provient d'Amérique du Nord (introduction différente par avion).

### **Lutte contre Popillia**

En Italie comme en Suisse, différentes mesures de gestion des populations ont été mises en place :

- piégeage de masse,
- traitements insecticides contre les adultes (avec acétamiprid),
- traitements vis-à-vis des larves avec des nématodes (ex : *Heterorhabditis bacteriophora*) ou champignons (*Metarhizium*) entomopathogènes pour limiter les dégâts sur terrains sportifs (efficaces mais coûteux, chronophages et exigeants en eau),
- restrictions sur le déplacement des végétaux, composts et sols en dehors de la zone délimitée,
- restrictions sur l'irrigation des pelouses,
- utilisation de filets insecticides à longue durée d'action,
- en Suisse, couverture des terrains de football avec des bâches plastiques pour affamer et tuer les larves par la mort des racines et l'effet de chaleur, empêcher l'émergence des adultes et la ponte des œufs pour éviter une infestation l'année suivante.



Dégâts de larves de *Popillia* sur gazon  
(source Sport&Impianti)

### **Recherches en cours**

En Italie, un modèle est en développement pour analyser l'influence des facteurs biotiques et abiotiques sur le cycle de *Popillia japonica* afin de concevoir des stratégies de gestion efficaces. Les résultats montrent que la présence des larves dépend principalement :

- des caractéristiques du sol (profondeur, température, humidité, pluviométrie),
- de l'occupation des sols,
- des conditions climatiques et de l'historique d'infestation.

Le modèle permet également de prédire l'émergence des adultes à partir de variables telles que la température du sol. Le modèle est moins efficace en zones montagneuses qu'en plaine.

Autres études :

- études sur les filets de protection en pépinière,
- utilisation d'effecteurs bactériens présents sur les nématodes comme agents de lutte biologique,
- recours à *Istocheta aldrichi*, mouche tachinaire parasitoïde, utilisée dès 1922 aux États-Unis. La femelle pond 120 œufs par *Popillia* femelle, et le parasitisme observé est de l'ordre de 30 %. En Suisse, les données montrent une compatibilité des cycles, avec une forte efficacité de *Istocheta* au début de la saison de vol des adultes de *Popillia*,
- contrôle avec pièges attractifs et endothérapie, avec des expérimentations en vigne et

sur tilleuls cultivés en pots en Italie,

- utilisation du *Metarhizium*, champignon entomopathogène, contre les adultes de *Popillia*. Efficacité variable selon conditions climatiques, et action plus lente que les méthodes chimiques.

## PLAN DE SORTIE DU PHOSMET

Le colloque final de restitution du plan de sortie du phosmet s'est déroulé le 24 mars à Paris. Ce plan de 3 ans (2022-2025) était, avec celui sur la jaunisse de la betterave, un des premiers plans multi-actions associant une filière, la recherche, et le ministère en charge de l'agriculture, pour organiser une réponse co-construite. C'était un précurseur des plans du PARSADA.

### **Avoir un colza robuste pour réduire la nuisibilité des ravageurs**

L'objectif est d'avoir un colza d'au moins 4 feuilles au 20 septembre, avec une biomasse de 1 500 g/m<sup>2</sup> en entrée hiver et un pivot d'au moins 15 cm. Cela passe par :

- une levée avant le 1<sup>er</sup> septembre,
- un peuplement < 35 plantes /m<sup>2</sup>,
- un soutien de la croissance avec l'apport de 30 unités d'azote au semis ou en végétation.

Sur ce sujet, 104 essais ont été réalisés par Terres Inovia et ses partenaires. L'apport d'azote en végétation (là où la réglementation nitrate le permet) apporte un gain moyen de biomasse de 500 g/m<sup>2</sup> en entrée hiver. Il est plus sécuritaire que l'apport au semis si la culture n'est pas viable. De plus la dynamique de croissance du colza est plus continue. Cette dynamique est plus aléatoire avec des apports organiques (fumiers, fientes, digestats). Ces apports n'ont pas d'impact sur le reliquat sortie hiver, mais par contre un effet significatif sur la baisse des dégâts à la montaison.



Visite d'essais Terres Inovia (photo : DRIAAF-SRAL)

Les colzas associés à des légumineuses présentent les mêmes intérêts. Par contre, les 30 essais sur les produits biostimulants ne mettent en évidence aucun effet sur la biomasse, les dégâts et les rendements.

Pour étudier le levier variétal, 144 essais ont été réalisés. La variété KWS Feliciano présente à la fois peu de larves et peu de dégâts. Le partenariat RESALT vise la recherche de résistance aux altises chez les colzas (306 génotypes testés dont 10 semblent comparables à Feliciano), et chez 200 *Brassica* diploïdes, avec des choux présentant des bons comportements.

### **Détourner les ravageurs à l'échelle de la parcelle et du paysage**

Le projet AltisOR a étudié les récepteurs olfactifs de l'altise (74 identifiés), et mis en évidence 4 d'entre eux, via des drosophiles, qui réagissent aux composés ITC (isothiocyanates). Le projet se poursuit dans le PARSADA.

Dans le but d'attirer les altises sur des plantes plus attractives, 75 essais ont été conduits soit avec des mélanges avec une autre crucifère (radis chinois), soit avec une variété de colza piège ou un mélange de trois variétés à caractéristiques contrastées. Il y a un faible effet de la variété piège en mélange sur le nombre de larves d'altises. Les mélanges de 3 variétés présentent peu d'intérêt par rapport à la variété d'intérêt agronomique seule. Le radis chinois est significativement plus attractif mais n'est pas suffisant pour réduire efficacement l'attaque.

Une autre piste étudiée est le recours à des plantes de service pour détourner l'altise,



avec par ordre décroissant d'intérêt : la navette, le chou chinois, le radis chinois. Une bande de navette piège 3 fois plus de larves que dans le colza voisin. La baisse du nombre de larves dans le colza adjacent est très marquée dans les 30 premiers mètres, et l'effet persiste jusqu'à 120 m mais à un niveau moindre. Il faut relever :

- qu'il faut au moins 15-20 plantes de navette / m<sup>2</sup> et 40 % de couverture du sol,
- qu'il ne faut pas de repousses de céréales.

La navette est toutefois difficile à détruire.

Une autre stratégie consiste à attirer les altises adultes sur des inter-cultures pièges pilotées (IPP), avec des crucifères attractives (radis chinois intégré dans un mélange d'inter-culture) puis détruire les larves avec la destruction du couvert. Au total, les dispositifs ont permis des analyses sur 44 couples inter-culture / culture. En moyenne, l'IPP détourne 30 % des altises (maximum 75 %). L'attractivité est plus forte si il y a plus de pieds de radis que de colza, et si la distance est proche. La destruction du couvert en entrée d'hiver est à privilégier (broyage ou désherbage ou gel), qui apporte 75 à 90 % de réduction du nombre de larves d'altises.



Forte attaque de larves sur colza (photo Terres Inovia)

### **Lutte alternatives et régulation biologique**

Des solutions de biocontrôle ont été expérimentées sur les adultes (avec une efficacité notée sur le % de surface foliaire détruite) :

- des acides gras (action par déshydratation et suffocation) : 40 % efficacité moyenne,
- le soufre (effet répulsif) : efficacité moyenne de 30 %,
- le kaolin : pas plus efficace,
- l'azadirachtine, l'huile de paraffine, le purin d'ortie : pas d'action.

D'autres essais ont été réalisés sur larves jeunes avec la quassine, des huiles essentielles, des champignons entomopathogènes, l'azadirachtine, mais pas de résultats efficaces.

La période de longue activité des adultes comme des larves nécessiterait des applications fréquentes. Le projet Colzactise, conduit par De Sangosse, a testé des substances dissuasives élaborées à partir de moutarde blanche (glucosinolate ciblé). Mais le coût de fabrication est trop élevé (300 euros/kg). Une autre molécule, issue d'une brassicacée sauvage, montrerait une efficacité de l'ordre de 40 % pour un prix de revient de 30 euros. De son côté le projet Nap guard visait à associer un produit de biocontrôle de contact (NU-DOSAN à base d'acides gras) à des outils technologiques, notamment un piège connecté permet de cibler l'intervention après le pic de vol et en fonction d'un nombre de degrés jours. Une efficacité moyenne de 30 % sur larves L1-L2 a été évaluée en sortie hiver.

Côté parasitoïdes, les microhyménoptères sont les plus efficaces sur les coléoptères du colza. Un taux moyen de 24 % de parasitisme est noté pour l'altise (maximum 80 %) avec une stabilité entre années. Ils pondent dans les larves au printemps. Il faut préserver les zones refuges, limiter les traitements insecticides en journée où ils sont plus actifs. Il y a aussi des parasitoïdes d'adultes.

Le plan s'accompagnait d'un volet transfert de connaissance à travers 6 comités régionaux animés par Terres inovia. Une enquête réalisée montre une appropriation des leviers variables par les conseillers : forte pour l'azote à l'automne, moindre pour les inter-cultures pièges. Les principes du colza robuste (110 conseillers formés) sont connus mais encore peu utilisés dans le conseil aux agriculteurs.

## CONTROLE PEDAGOGIQUE

Le pôle phytosanitaire de la DRIAAF Ile-de-France a organisé, avec l'ESTA Magnanville, un contrôle phytosanitaire pédagogique le 19 mars. Agriculteurs, techniciens, enseignants et étudiants présents, ont pu échanger avec les inspectrices sur les différents points de contrôle autour du pulvérisateur, du local de stockage et des aspects documentaires, afin d'aborder plus sereinement un futur contrôle.



Une demi-journée d'échanges et de transparence sur les contrôles phytos (photos DRIAAF/SRAL)

Pour rappel, une vidéo sur le déroulement d'un contrôle est disponible sur le site de la DRIAAF :

[voir la vidéo](#)

## AUTORISATIONS - RETRAITS - DEROGATIONS

Alors que les semis de betterave se sont réalisés dans de bonnes conditions durant ce mois de mars, plusieurs dérogations ont été accordées pour lutter contre les pucerons vecteurs de jaunisse :

- VERSEON (dimpropyridaz) jusqu'au 2 juillet 2026, avec une seule application. Ce produit est testé depuis plusieurs années par l'ITB avec des efficacités sur pucerons verts entre 65 et 89 % pour 70 à 84 % pour la référence TEPPEKI (flonicamide).
- MOVENTO (spirotétramate) jusqu'au 13 juillet 2026, avec 2 applications maximum (à 10-14 jours d'intervalle).

Les autres dérogations accordées sont les suivantes :

- MOVENTO (spirotétramate) : en arboriculture contre les mouches des fruits (cerisier), les pucerons (cerisier, pêcher, abricotier, prunier, pommier, poirier), les cochenilles (pêcher, abricotier, prunier, pommiers, poirier, cassissier, groseillier, myrtilier), les psylles (pommier, poirier) à raison de 2 applications maxi tous usages confondus jusqu'au 29/06/2026,
- FLIPPER (sels de potassium d'acides gras C7 à C20) pour lutter contre les pucerons sur pêcher, abricotier, pommier, poirier, jusqu'au 20/06/2026,
- OIKOS (azadirachtine) pour lutter contre les pucerons sur pommier jusqu'au 20/06/2026.
- KADRION (dimpropyridaz) pour lutter contre les pucerons du pommier jusqu'au 24/06/2026 avec une seule application,
- SUCCESS 4 (spinosad) pour lutter contre les anthonomes du pommier et du poirier, la guêpe de l'amandier, les coléoptères phytophages sur les fines herbes et PPAM alimentaire jusqu'au 22/06/2026,
- NOVODOR (*Bacillus thuringiensis* subsp. *Tenebrionis* souche NB176 pour lutter contre les doryphores de la pomme de terre et l'aubergine, jusqu'au 30/07/2026 avec 4 applications maximum,

- QUASSOL (extrait sec de *Quassia amara* variété Picrasma pour lutter contre les chenilles phytophages sur pommier, poirier, prunier, jusqu'au 29/06/2026.
- ALIETTE FLASH (fosétyl-aluminium) pour lutter contre les champignons de type *Phytophthora* sur kiwi et framboisier, jusqu'au 26/06/2026.
- ADMIRAL PRO (pyriproxifène) pour lutter contre les cochenilles sur pommier, poirier, prunier, pêcher, kiwi, olivier jusqu'au 02/07/2026.

Un arrêté du 13/02/2026 autorise, suite à un avis de l'ANSES, l'introduction sur le territoire d'individus stérilisés, principalement des mâles, d'une souche de *Drosophila suzukii*. Cette demande du CTIFL vise à étudier une lutte, sous abri et en plein champ, contre ce ravageur par la technique de l'insecte stérile, dans le cadre du projet « *Drosophila suzukii* - cerises » intégré au PARSADA.

## BIOCONTROLE

Nouveau lien pour consulter la liste officielle des produits de biocontrôle :

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/liste-officielle-des-produits-de-biocontrôle-mars-2026-a4273.html>

# Actualité Ecophyto

## AMI COMMUNICATION

Comme chaque année, la DRIAf lance un appel à manifestation d'intérêt communautaire dans le cadre de la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (stratégie Ecophyto 2030 désormais) en lien avec les enjeux régionaux. Cela permet de financer des plaquettes, vidéos, manifestations. Compte tenu de l'enveloppe disponible, un intérêt plus particulier sera apporté aux projets visant à la promotion :

- de systèmes de cultures ou de techniques permettant une réduction d'usage des herbicides en grandes cultures,
- des filières à bas niveau d'intrants phytosanitaires,
- de techniques alternatives pour la gestion des ravageurs ou permettant le développement de la faune auxiliaire,
- de solutions de biocontrôle.

[Voir l'AMI](#)

## FILIERES A BAS NIVEAU D'INTRANTS

Dans le cadre de son 12<sup>ème</sup> programme (2025-2030), l'agence de l'eau Seine-Normandie aide au développement des filières de cultures à bas niveau d'intrants (BNI).

Pour en savoir plus :

[https://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public\\_file/AMI\\_BNI/FLYER\\_BNI\\_2026.pdf](https://www.eau-seine-normandie.fr/sites/public_file/AMI_BNI/FLYER_BNI_2026.pdf)

### Actualités Phyto n° 195

La lettre d'information  
phytosanitaire de la  
DRIAf Île-de-France

**Directrice de la publication :**  
Mylène TESTUT-NEVES

**Rédacteur :**  
Bertrand HUGUET

DRIAf Île-de-France  
Service régional de l'alimentation  
Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
Le Ponant - 5 rue Leblanc  
75911 PARIS Cedex 15

**NOUS CONTACTER**  
Tél : 01 41 73 48 00  
sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

[www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)

 **PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*